

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_075-DE
		7.1.2
		Budget primitif

DEPARTEMENT  
DU GERS  
...  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

15

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

**Ont donné procuration :**

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC**

**Objet : Budget Principal - Budget Primitif 2024**

**RAPPORTEUR :** Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Le rapport relatif au vote du Budget Primitif 2024, qui s'inscrit dans le droit fil des orientations budgétaires dont le conseil municipal a débattu, est soumis à son appréciation. Les tableaux ci-annexés détaillent les montants affectés à chaque ligne budgétaire ainsi que les résultats de l'exercice 2023.

Il est rappelé que le Budget 2024 est présenté sous la nomenclature M 57.

Ce budget s'équilibre globalement en dépenses et en recettes :

- à 7 464 950,73 € pour la section de fonctionnement,
- et à 2 735 735,31 € pour la section d'investissement.

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- la prise en compte des résultats de l'exercice et des restes à réaliser 2023
- le gel des taux de fiscalité
- la maîtrise du stock de dette

## SECTION D'INVESTISSEMENT

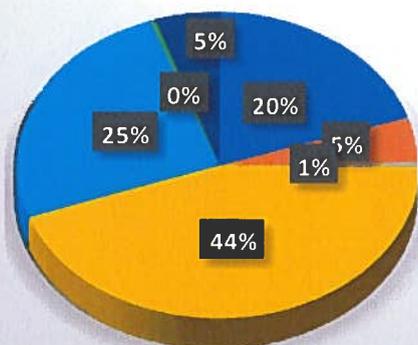
### Vue d'ensemble de la section

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Restes à réaliser	389 641.14	Restes à réaliser	853 436.28
20- Etudes	92 300.00	13 - Subventions	93 434.00
204- Subv équipement versées	10 000.00	16 - Emprunt	450 000.00
21- immobilisations corporelles	871 378.26	10 - FCTVA	210 000.00
16- Emprunts	491 000.00	10- Autre fonds d'investissement	30 000.00
45- Opération pour compte tiers	7 540.00	27- Autres immo financières	11 439.26
040- opérations entre sections	100 000.00	45- Opération pour compte tiers	7 540.00
001 - résultat d'investissement	773 875.91	021-Virement du fonctionnement	469 805.00
		040- opérations entre sections	300 000.00
		1068 - affectation du résultat	310 080.77
<b>TOTAL</b>	<b>2 735 735.31</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 735 735.31</b>

### LES DEPENSES

DEPENSES en € hors reprise des résultats	
Restes à réaliser	389 641.14
20-Etudes	92 300.00
204- Subventions équipement versées	10 000.00
21- immobilisations corporelles	871 378.26
16- Emprunts	491 000.00
45- Opération pour compte de tiers	7 540.00
040- opérations entre sections	100 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>1 961 859.40</b>

### DEPENSES EN € hors reprise des résultats



- Restes à réaliser
- 20-Etudes
- 204- Subv équipement versées
- 21- immobilisations corporelles
- 16- Emprunts
- 45- Opération pour compte de tiers
- 040- opérations entre sections

➤ **l'achèvement de programmes ou engagements**

total de 389 641,14 € (restes à réaliser) :

Chapitre 21		
Tiers	Objet	Montant
IES INGENIEURIE	AMO FOISSIN	11,077.20 €
SOCCO	CT solidité Accessibilité sécurité vestiaire	114.60 €
SOCCO	Mission SPS Vestiaire foot et rénovation	354.00 €
Architectes	Mise en conformité accessibilité et rénovation vestiaires	2,194.51 €
SYNC ELEC TERRIT	Remplce Luminaires quartier Bagatelle	6,294.23 €
FRD Coordination	Mission SPS Art et Environnement	1,446.00 €
SOCCO	CT Centre de Loisirs rénovation énergétique	2,434.80 €
BREVET Nathalie	Oeuvre d'Art -Jardin Hountaner	51,000.00 €
CARRERE	Art & Environnement LOT1	77,318.40 €
Travaux Public Gascon	Art & Environnement LOT1	90,432.00 €
SO Paysages	Art & Environnement LOT2	105,058.92 €
SIDV SISCA	Centre de Loisirs LOT4	6,600.00 €
ALTRAD MEFR	BC23/784 Vitrines Affichage Cimetière	651.60 €
RENOVERSO	BC23/785 TRVX Vestiaires porte coupe feu	2,640.00 €
Rochette Hugues	Oeuvre d'Art Jardin Hountaner	19,000.00 €
ORALU	Rénovation vestiaires foot lot 2	3,101.88 €
MONTIES Bâtiments	Rénoivestiaires foot lot 1	4,152.00 €
GCM Génie CL	Rénovation vestiaires foot lot 8	5,771.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>389,641.14 €</b>

➤ **Un poste « études » pour 92 300,00 €**

Il s'agit d'études pré-opérationnelles afin de planifier les investissements à venir, avec :

- la reprise des crédits pour l'étude de ré-investissement des bâtiments communaux dans le cadre du programme « PVD » Petites Villes de Demain pour 40 000 €,
- une étude sanitaire de la cathédrale afin de déterminer les points faibles de ce bâtiment sur lesquels il conviendra d'agir le plus rapidement pour un estimatif de 40 000 €,
- ainsi que divers frais d'ingénierie sur les opérations proposées ou à solder (réhabilitation des remparts de la Tour du Bourreau, lever topo au Bastion...) pour 12 300 €.

Par ailleurs sera lancé en interne, via l'ingénierie dédiée au programme PVD, une étude de faisabilité sur la réhabilitation de l'ancien Hôpital.

➤ **Des subventions d'équipement versées pour 10 000 €**

Il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle dans le cadre de notre politique d'accompagnement de l'OPAH. Le programme avançant rapidement l'enveloppe a été augmentée en 2024.

➤ **Un programme d'immobilisations pour 871 378,26 €**

## Le programme de voirie et aménagement

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_075-DE

Il vous est principalement proposé dans ce cadre :

• le report d'achat de terrains non finalisés sur 2023 (gendarmerie, prévention incendie de la zone d'activités de Naudet) ainsi qu'une provision pour nouvelles acquisition	13 200 €
• une provision pour intervention réseaux dans le cadre des permis de construire	19 000 €
• un programme de voirie sur nos chemins détaillé dans un rapport particulier	50 000 €
• des matériaux pour les travaux en régie (voiries et plantations)	10 000 €
• le solde des crédits nécessaires à l'aménagement du Jardin du « Hountanèr »	30 500 €
• le report des crédits nécessaires à l'aménagement de l'aire de jeux et du city Stade	189 000 €

## Le programme de travaux et acquisition de matériels

Ce poste concerne principalement :

• le solde des crédits nécessaires à la réhabilitation du centre de Loisirs	34 000 €
• une enveloppe pour la réparation de systèmes de chauffage vétustes (salle de la comédie, halte-garderie )	22 500 €
• la sécurisation des bâtiments communaux accueillant du public, en particulier les écoles	22 000 €
• des travaux d'aménagement de la salle omnisports	49 000 €
• des aménagements au cinéma (moquettes, fauteuils, bibliothèque numérique)	41 000 €
• les premiers crédits pour lancer l'opération de réhabilitation des remparts de la Tour du Bourreau au titre d'une nouvelle AP	50 000 €
• une enveloppe pour l'achat de matériaux pour divers travaux réalisés en régie	69 500 €
• une enveloppe pour l'achat ou le renouvellement des divers matériels qu'il s'agisse de matériels pour la cantine, les services techniques, les écoles ou les services administratifs	65 000 €

## Les travaux réalisés en régie – virement de 100 000 €

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_075-DE

Pour mémoire, les travaux réalisés en régie proposés se composent ainsi

Cabane ludique	mise en place d'une porte PMR côté stockage
Salle Omnisport	Alarme Incendie
Salle Omnisport	Porte Coupe-Feu Local de stockage
Organigramme sécurisé	Services Techniques et mairie
Fabrication de corbeilles	permettant le tri
Cimetière Escalier en béton	
Salle de danse	Rénovation du plancher
Serre	Rénovation du corps de chauffe de la chaudière percée et installation d'aérateurs,
Tribunes du foot	Rénovation sanitaires extérieurs + aménagement cuisine foot
Stade	Accessibilité PMR tribune du foot
La Romaine	Fin des travaux débutés en 2023
Plantation 10 arbres	Plantation de 10 arbres
Arrosage St Gény	Rénovation du système d'arrosage réseau très ancien, fuite d'eau récurrente
Centre de Loisirs	Réhabilitation

➤ **Le remboursement du capital des emprunts pour 491 000 €**

➤ **Une ouverture de crédits pour opérations pour compte de tiers de 7 540,00 €** en dépenses et recettes

Il s'agit de la prise en charge de la location des échafaudages dans l'attente des travaux de remise en état de l'immeuble rue Sardac.

## LES RECETTES :

### RECETTES en € hors reprise des résultats

Restes à réaliser

13 - Subventions

16 - Emprunt

10 -FCTVA

10- Autre fonds d'investissement

27- Autres immobilisations financières

45- Opération pour compte de tiers

021-Virement du fonctionnement

040- opérations entre sections

**TOTAL**

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

853 436.28

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_075-DE

95 434.00

450 000.00

210 000.00

30 000.00

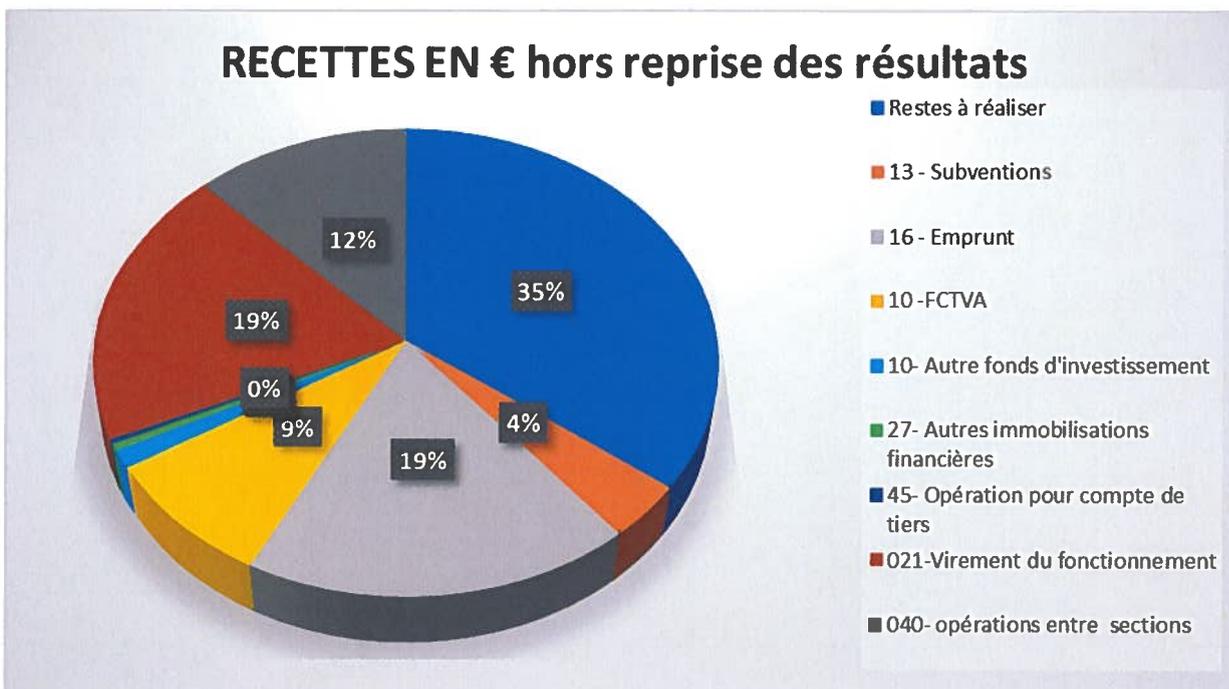
11 439.26

7 540.00

469 805.00

300 000.00

**2 425 654.54**



Les recettes 2024 seront constituées par :

➤ **La reprise des restes à réaliser – 853 436,28 €**

Chapitre 13		
Tiers	Objet	Montant
ETAT	Subvention Tribunes Foot accessibilité	3,155.00 €
REGION	Construction vestiaires FOOT	7,759.46 €
ETAT	DSIL Cantine France Relance	42,212.00 €
FOND Patrimoine	Restauration Rempart Carmel	40,000.00 €
ETAT	Subvention intempéries Juin 2020	3,364.00 €
ETAT	Sub Rénovation énergétique vestiaires de Foot DSIL	48,119.82 €
REGION	Sub Rénovation énergétique vestiaires de Foot	40,047.00 €
ETAT	Subvention DSIL France Relance Centre de loisirs	2,090.00 €
DRAC	Art et Environnement commande Oeuvre d'Art	21,000.00 €
ETAT	Art et Environnement Jardin TOLOSSA	60,582.00 €
REGION LEADER	Art et Environnement Jardin TOLOSSA	150,000.00 €
ETAT	Subvention CITY STADE	18,441.00 €
ETAT	Schéma Directeur de recensement des bâtiments publics	13,333.00 €
ETAT	Elaboration d'un plan guide de mise en valeur du bourg	3,333.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>453,436.28 €</b>

<b>Chapitre 16</b>		Envoyé en préfecture le 29/03/2024
<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	Reçu en préfecture le 29/03/2024
La Banque Postale	Emprunt signé en 2023 et débloqué en février 2024	Publié le 2024
<b>TOTAL</b>		Montant <b>S<sup>2</sup>LO</b> 400 000,00 € ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_075-DE

➤ **Les nouvelles subventions attendues : 93 434,00 €**

Les subventions inscrites concernent principalement :

- L'aménagement du City Stade (Agence Nationale du Sport)
- L'étude sanitaire de la Cathédrale (DRAC)
- La sécurisation des bâtiments communaux (ETAT – DETR/FIPD)
- Le solde de DETR pour l'étude de ré-investissement des bâtiments

D'autres subventions seront sollicitées pour les différents projets à venir.

➤ **Les autres recettes diverses**

Elles concernent particulièrement :

- Le produit de la taxe locale d'équipement pour 30 000.00 €
- La redevance relative à la vente du tunnel des thermes pour 11 439 €
- Le FCTVA, en augmentation sur cet exercice, compte tenu du doublement des travaux d'investissement réalisés en 2023, pour 210 000 €

➤ **L'emprunt**

Conformément à ce qui a été indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, un emprunt de 450 000 € a été inscrit au BP 2024 pour financer les engagements énoncés ci-dessus.

Ce nouvel emprunt permettra de respecter notre objectif de ne pas alourdir notre stock de dette. Il sera cumulé avec celui de 400 000 € au titre des investissements 2023.

Compte tenu des remboursements en capital sur 2024 (491 000 €), et du capital restant dû au 01/01/2024 (4 195 058 €), un nouvel emprunt global de 850 000 € porterait le capital restant dû par la Commune au 31/12/2024 à 4 554 058 €, montant inférieur à 2022 (4 664 737 €)

➤ **Le virement de la section de fonctionnement pour 469 805,00 €**

➤ **Une écriture d'amortissements pour 300 000.00 €**

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 464 950,73 €

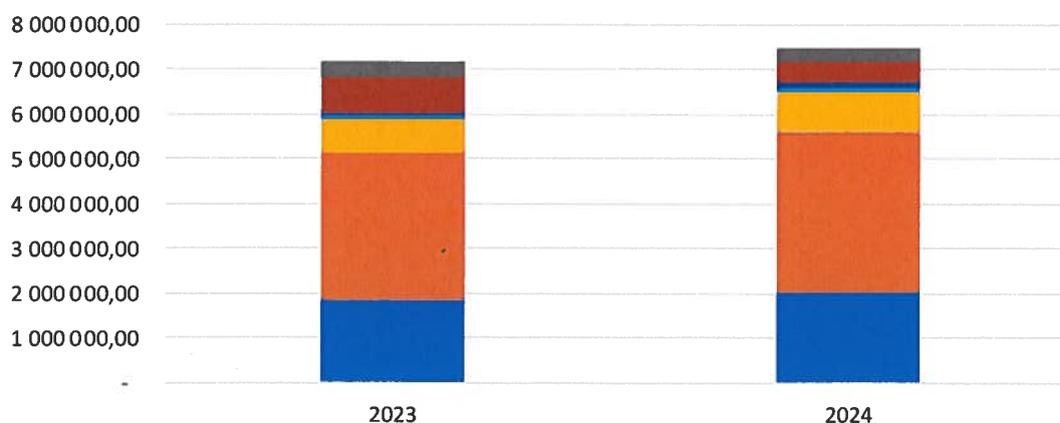
Vue d'ensemble de la section

DEPENSES en €		RECETTES en €	
011- charges à caractère général	1 994 877.43	013- atténuation de charges	60 000.00
012- charges de personnel	3 589 500.00	70- produit des domaines	388 600.00
014- atténuation de produits	14 200.00	73- impôts et taxes	794 787.00
65- autres charges de gestion	875 568.30	731- fiscalité locale	3 281 000.00
66- charges financières	108 000.00	74- dotations participations	1 741 000.00
67- charges spécifiques	1 000.00	75- autres produits courants	167 000.00
68- DAP	112 000.00	042- opérations entre sections	100 000.00
023- Virement section invest.	469 805.00	002 - affectation du résultat	932 563.73
042- opérations entre sections	300 000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>7 464 950.73</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 464 950.73</b>

LES DEPENSES :

DEPENSES en €	2023	2024	
011- charges à caractère général	1 819 589.00	1 994 877.43	9.63%
012- charges de personnel	3 288 255.00	3 589 500.00	9.16%
014- atténuations de produits	4 000.00	14 200.00	255.00%
65- autres charges de gestion	761 816.00	875 568.30	14.93%
66- charges financières	107 400.00	108 000.00	0.56%
67- charges spécifiques	1 000.00	1 000.00	0.00%
68- DAP	20 000.00	112 000.00	460.00%
023- Virement section invest.	812 737.18	469 805.00	-42.19%
042- opérations entre sections	350 000.00	300 000.00	-14.29%
<b>TOTAL</b>	<b>7 164 797.18</b>	<b>7 464 950.73</b>	<b>4.19%</b>

## Dépenses de fonctionnement en €



Les dépenses globales, réelles et ordre, augmentent de 4,19 %

En excluant les mouvements d'ordre, les dépenses de fonctionnement progressent d'environ 11 % entre les BP 2023 et 2024. Il convient de rappeler qu'il s'agit d'ouvertures de crédits prudentielles compte tenu des incertitudes sur l'évolution de plusieurs indicateurs tels que l'inflation ou encore la répercussion des nouvelles dispositions sur l'amortisseur d'électricité.

Il est précisé que la nomenclature M57 présente quelques différences avec la M14, de ce fait certaines imputations ont été modifiées.

➤ **Le chapitre 011 « charges à caractère général » - 1 994 877,43 €**

Le montant est orienté à la hausse par rapport au précédent budget.

Cette tendance laisse apparaître des disparités en fonction des catégories de dépenses.

- En ce qui concerne les fluides, les crédits ouverts sont stables, dans l'attente d'apprécier plus finement l'impact de l'amortisseur électrique
- Le poste alimentation est orienté à la hausse, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les prix des produits agricoles, mais aussi pour tenir compte de l'ouverture d'une classe supplémentaire
- Les produits de traitement pour les Espaces Verts ont connu une augmentation significative pour respecter les normes environnementales, mais une réflexion est en cours pour encore limiter leur utilisation (engrais stade...)
- Les fournitures de voirie ainsi que la ligne *entretien et réparation de voiries* sont en augmentation pour traduire la volonté de la commune d'accentuer le travail d'entretien sur les voiries après un hiver pluvieux qui les a considérablement endommagées
- Le poste prestations de services présente une augmentation liée à la ré imputation de certaines dépenses sur cet article, à l'inscription de crédits pour réaliser les analyses obligatoires sur la qualité de l'air dans les écoles, et au renouvellement de logiciels devenus obsolètes, pour lesquels une partie du coût est inscrite sur ce poste,
- En ce qui concerne les locations mobilières, elles intègrent la dernière année de location des illuminations de Noël ainsi qu'une autre partie des dépenses de changement de logiciels
- Comme déjà évoqué, les primes d'assurance ont été quasiment doublées pour la commune comme pour l'ensemble des collectivités, les compagnies anticipant les sinistres dus au changement climatique
- Le poste fêtes et cérémonie intègre les animations de la médiathèque et celles du Musée, prévues à la hausse en concertation avec le Département, pour mettre en valeur notre Musée de France
- Le poste réception est en augmentation compte tenu de la ré imputation de certaines dépenses sur cet article antérieurement sur le poste alimentation

- Enfin le poste services extérieurs intègre cette  
une nouvelle prestation éventuelle du centre de  
prévention

011	Charges à caractère général	BP 2023	BP 2024	Variation
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	62 000.00	73 000.00	17.74%
60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	328 800.00	320 000.00	-2.68%
60621	Fournitures non stockées - Combustibles	75 000.00	68 000.00	-9.33%
60622	Fournitures non stockées - Carburants	50 000.00	51 000.00	2.00%
60623	Fournitures non stockées - Alimentation	183 200.00	195 650.00	6.80%
60624	Fournitures non stockées - Produits de traitement	8 150.00	15 000.00	84.05%
60628	Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	80 100.00	75 000.00	-6.37%
60631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	33 000.00	30 000.00	-9.09%
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	97 044.00	96 750.00	-0.30%
60633	Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	42 000.00	60 000.00	42.86%
60636	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	19 600.00	16 350.00	-16.58%
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	8 100.00	6 800.00	-16.05%
6065	Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes	16 200.00	15 850.00	-2.16%
60668	Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	0.00	730.00	
6067	Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	10 500.00	10 500.00	0.00%
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	41 000.00	40 000.00	-2.44%
611	Contrat de prestations de services	36 150.00	61 200.00	69.29%
6125	Crédit-bail immobilier	0.00	181 000.00	
6132	Location immobilières	186 400.00	4 301.00	-97.69%
61351	Location matériel roulant	0.00	4 000.00	
61358	Autres locations mobilières	41 988.00	64 380.00	53.33%
61521	Entretien et réparations sur terrains	10 000.00	9 000.00	-10.00%
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	9 000.00	36 000.00	300.00%
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	1 500.00	0.00	-100.00%
615231	Entretien et réparations sur voiries	1 000.00	13 000.00	
615232	Entretien et réparations sur réseaux	1 000.00	4 000.00	300.00%
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	30 000.00	25 000.00	-16.67%
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	15 000.00	28 000.00	86.67%
6156	Maintenance	77 130.00	95 685.56	24.06%
6161	Primes assurances multirisques	24 670.00	0.00	-100.00%
6168	Autres primes assurances	11 222.00	69 568.87	519.93%
617	Etudes et recherches	3 500.00	0.00	-100.00%
6182	Documentation générale et technique	4 393.00	2 400.00	-45.37%
6184	Versements à des organismes de formation	10 500.00	10 000.00	-4.76%
6188	Autres frais divers	22 300.00	13 000.00	-41.70%
62268	Autres honoraires, conseils....	6 500.00	6 000.00	-7.69%
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500.00	4 000.00	60.00%
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - Divers	1 900.00	0.00	-100.00%
6231	Annonces et insertions	7 740.00	6 582.00	-14.96%
6232	Fêtes et cérémonies	75 929.00	88 130.00	16.07%
6233	Foires et expositions	16 560.00	19 100.00	15.76%
6234	Réceptions	500.00	4 100.00	720.00%

6236	Catalogue et imprimés			3 550.00	1 050.00	-70.42%
6237	Publications		1	888.88	900.00	10.09%
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers			4 950.00	1 950.00	-60.61%
6245	Transport de personnes extérieures à la collectivité			0.00	27 000.00	
6247	Transport collectif du personnel			25 300.00	0.00	-100.00%
6251	Voyages, déplacements et missions			1 500.00	5 200.00	246.67%
6261	Frais d'affranchissements			8 800.00	6 500.00	-26.14%
6262	Frais de télécommunications			23 000.00	21 000.00	-8.70%
627	Services bancaires et assimilés			400.00	450.00	12.50%
6281	Concours divers (cotisations...)			39 000.00	39 200.00	0.51%
6282	Frais de gardiennage			5 850.00	7 900.00	35.04%
6283	Frais de nettoyage des locaux			0.00	700.00	
6284	Redevance pour services rendus			7 300.00	4 500.00	-38.36%
62875	Remboursement de frais aux communes membres du GFP			2 300.00	1 000.00	-56.52%
62878	Remboursement des frais à des tiers			0.00	1 000.00	
6288	Autres services extérieurs			6 500.00	12 500.00	92.31%
63512	Taxes foncières			25 000.00	26 000.00	4.00%
63513	Autres impôts locaux			500.00	0.00	-100.00%
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organisme)			1 755.00	2 250.00	28.21%
<b>TOTAL</b>				<b>1 819 589.00</b>	<b>1 994 877.43</b>	<b>9.63%</b>

➤ **Le chapitre 012 « charges de personnel » - 3 589 500 €**

Poste majeur des dépenses de fonctionnement, la maîtrise de l'évolution des charges de personnel constitue un enjeu important dans le poids total du budget. Ces charges représentent 54 % du montant total des dépenses réelles de fonctionnement.

Toutefois, les inscriptions budgétaires proposent une hausse sensible, malgré une stabilité des effectifs. Celle-ci est essentiellement liée à l'impact sur une année complète des augmentations de la valeur du point et des points d'indice décidés par le gouvernement, ainsi que des avantages décidés par l'assemblée tels que l'alignement du régime des primes aux contractuels ou l'anticipation de la participation aux complémentaires santé.

Une enveloppe anticipe par ailleurs les incidences liées au Glissement Vieillesse Technicité (avancements de grades et d'échelons).

012	Charges de personnel et frais assimilés	BP 2023	BP 2024	Variation
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00	3 000.00	
6218	Autre personnel extérieur	4 800.00	9 300.00	93.75%
6332	Cotisations versées au F.N.A.L	0.00	11 000.00	
6336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	50 998.00	57 000.00	11.77%
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5 893.00	7 000.00	18.78%
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	1 932 240.00	1 665 000.00	-13.83%
64112	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	0.00	9 000.00	
64113	Personnel titulaire - NBI	0.00	14 000.00	
64118	Personnel titulaire - Autres indemnités	0.00	288 000.00	
64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	319 360.00	415 000.00	29.95%

64132	Personnel non titulaire - SFT et indemnités de résidence		0.00%	2 000.00	
64138	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités		0.00%	0.00	
64168	Autres emplois aidés		22 222.00	31 500.00	41.75%
6451	Cotisations à U.R.S.S.A.F.		558 177.00	558 000.00	-0.30%
6453	Cotisation aux caisses de retraite	513 130.00		565 000.00	10.11%
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 835.00		22 000.00	59.02%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 100.00		46 000.00	-4.37%
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	5 000.00		5 000.00	0.00%
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000.00		1 000.00	-50.00%
6478	Autres charges sociales	15 000.00		13 500.00	-10.00%
6488	Autres	500.00		200.00	-60.00%
<b>TOTAL</b>		<b>3 288 255.00</b>		<b>3 589 500.00</b>	<b>9.16%</b>

➤ **Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » - 875 568,30 €**

Ce chapitre présente une augmentation due à plusieurs facteurs :

- Les indemnités des élus augmentent de la même manière que les frais de personnel suite aux diverses décisions du gouvernement évoquées plus haut,
- L'augmentation de la contribution au SDIS de plus de 5 %
- L'augmentation du poste *autres contributions*, qui prend en compte la progression de près de 8% de la participation au fonctionnement du SIVOM, l'inscription de deux tranches d'amélioration de l'éclairage public financé par le fonds vert réalisés par Territoire d'Energies Gers, le cout de la reprise des coffrets pour le marché par ce même organisme, ainsi qu'une provision pour l'éventuelles pannes sur l'éclairage public

65	Autres charges de gestion courante	BP 2023	BP 2024	Variation
65311	Indemnités de fonction (élus)	78 668.00	82 000.00	4.24%
65312	Frais de mission et de déplacement (élus)	1 000.00	2 000.00	100.00%
65313	Cotisation de retraite (élus)	3 307.00	3 600.00	8.86%
65314	Cotisation de sécurité sociale - part patronale (élus)	6 751.00	7 000.00	3.69%
65315	Formation (élus)	2 000.00	2 000.00	0.00%
65316	Frais de représentation du maire (élus)	200.00	0.00	-100.00%
653172	Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	100.00	100.00	0.00%
6541	Créances admises en non-valeur	5 000.00	6 000.00	20.00%
6542	Créances éteintes	1 000.00	2 000.00	100.00%
6553	Service d'incendie	135 000.00	142 641.30	5.66%
65568	Autres contributions	132 900.00	224 234.00	68.72%
6558	Autres contributions obligatoires	62 700.00	60 000.00	-4.31%
657363	Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	110 000.00	102 150.00	-7.14%
657364	Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles	8 000.00	6 700.00	-16.25%
65741	Subventions de fonctionnement aux ménages	197 190.00	0.00	-100.00%
65748	Subv. De fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00	230 143.00	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	10 000.00	5 000.00	-50.00%
<b>TOTAL</b>		<b>753 816.00</b>	<b>875 568.30</b>	<b>16.15%</b>

➤ **Le chapitre 66 « Charges financières » - 108 000 €**

Il prend en compte le remboursement des évoqués dans la partie investissement.

➤ **Le chapitre 68 Provisions - 112 000 €**

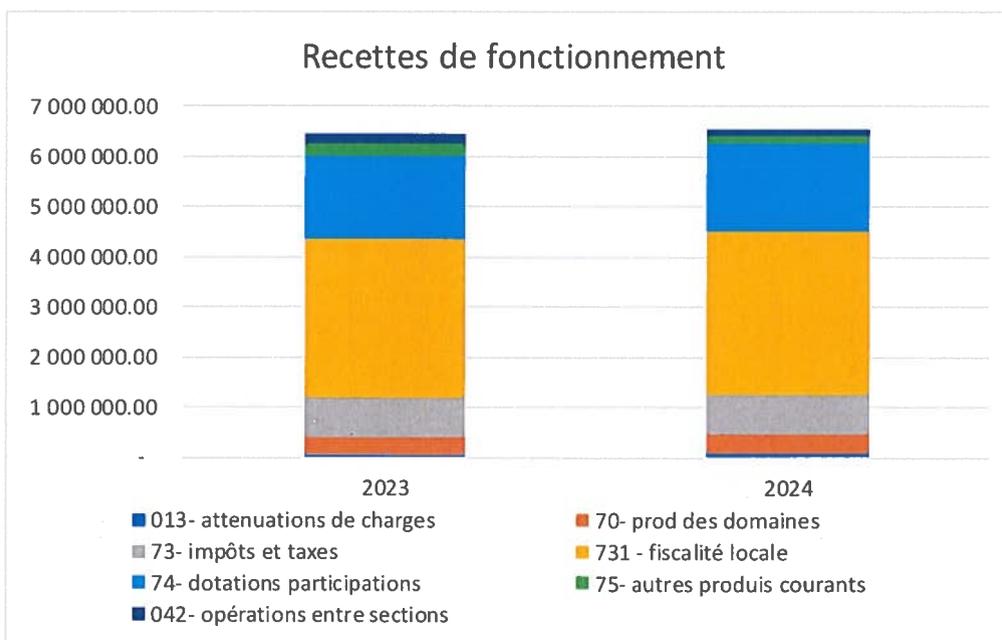
Ce chapitre intègre une provision pour le contentieux Valvital ainsi que pour le remboursement des subventions perçues à tort.

➤ **Le chapitre 023 pour 469 805 € de virement à l'investissement**

➤ **Une écriture d'amortissement de 300 000 €**

**LES RECETTES**

RECETTES en €	2023	2024	
013- atténuations de charges	40 000.00	60 000.00	50.00%
70- prod des domaines	353 200.00	388 600.00	10.02%
73- impôts et taxes	772 687.00	794 787.00	2.86%
731 - fiscalité locale	3 186 000.00	3 281 000.00	2.98%
74- dotations participations	1 660 332.00	1 741 000.00	4.86%
75- autres produits courants	233 531.00	167 000.00	-28.49%
042- opérations entre sections	202 308.00	100 000.00	-50.57%
002 - résultat reporté	716 739.18	932 563.73	30.11%
<b>TOTAL</b>	<b>7 164 797.18</b>	<b>7 464 950.73</b>	<b>4.19%</b>



➤ **Le chapitre 013 « Atténuations de charges »**

Il a été estimé en fonction des situations person

➤ **Les produits des services du chapitre 70 – 388 600 €**

Ils sont constitués par les recettes relatives aux occupations du domaine public, aux services péri et extra scolaires, au portage des repas, aux entrées du Musée etc...

Ces produits sont prévus en augmentation, compte tenu des réalisations 2023.

➤ **Le chapitre 73 « Impôts et taxes » - 794 787 €**

Ce chapitre est également prévu en progression. Il intègre :

- Les dotations de compensation communautaires, sur lesquelles ne seront plus retenues en 2024 le coût du PLU, remboursé intégralement fin 2023 à la CCLG,
- Le FNGIR, compensation figée
- Le fonds de compensation communautaire, estimé en léger recul
- Une partie du reversement des taxes du Casino, à la hausse

➤ **Le chapitre 731 « fiscalité locale » - 3 281 000 €**

Ce chapitre est en augmentation de près de 3% en 2024.

- Le coefficient de revalorisation des bases des impôts directs locaux établi par l'Etat (+3.9%) entrainera mécaniquement une revalorisation du produit communal. Toutefois, il convient de souligner que le budget a été établi sans avoir reçu les divers éléments financiers de l'Etat (état fiscal, dotations...).

- Le prélèvement sur le produit des jeux a été réévalué par rapport au BP 2023 à l'aulne des réalisations constatées sur le CA 2023

- De même le produit de la taxe sur la consommation d'électricité est prévu en augmentation au vu des réalisations

- En revanche, les droits de mutation ont considérablement diminué par rapport au BP 2023, compte tenu du marché immobilier, en crise

➤ **Sur le chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » - 1 741 000 €**

Les dotations ne nous ont pas non plus été transmises à ce jour ; il s'agit donc d'estimations, à la baisse selon les premiers éléments en ce qui concerne la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Année	Montant Perçu DGF	Variation %
2013	1 287 745,00 €	
2014	1 249 238,00 €	-2,99%
2015	1 189 261,00 €	-4,80%
2016	1 095 100,00 €	-7,92%
2017	1 180 649,00 €	7,81%
2018	1 195 334,00 €	1,24%
2019	1 130 183,00 €	-5,45%
2020	1 096 376,00 €	-2,99%
2021	1 114 134,00 €	1,62%
2022	1 302 970,00 €	16,95%
2023	1 255 652,00 €	-3,63%

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_075-DE



Toutefois, si dans son ensemble la DGF est supposée se stabiliser, la partie Dotation de Solidarité de la DGF devrait diminuer en 2024, la commune sortant du dispositif.

Les autres dotations ou subventions dont celle de la CAF devraient progresser dans leur ensemble sur 2024.

➤ **Sur le chapitre 75 « Autres produits courants », - 167 000 €**

Cette inscription est inférieure à celle de l'année dernière, qui intégrait une provision pour vente de patrimoine (maison des Aînées, terrain jardin du Houtanèr).

		BP 2023	BP 2024	variation
<b>002</b>	<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>716 739,18</b>	<b>932 563,73</b>	<b>30,11%</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>40 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>50,00%</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	60 000,00	50,00%
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>353 200,00</b>	<b>388 600,00</b>	<b>10,02%</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	12 000,00	15 000,00	25,00%
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00	40 000,00	0,00%
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	17 000,00	1 500,00	-91,18%
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	21 000,00	24 800,00	18,10%
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	30 000,00	35 000,00	16,67%
7067	Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	221 500,00	225 000,00	1,58%
708721	Remboursement de frais par BA et régies non dotés pero	40 000,00	41 000,00	2,50%
70873	Remboursement de frais par les C.C.A.S/ CIAS	750,00	900,00	20,00%
70878	Remboursement de frais par des tiers	9 950,00	4 500,00	-54,77%
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv)	1 000,00	900,00	-10,00%
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>772 687,00</b>	<b>794 787,00</b>	<b>2,86%</b>
73211	Attribution de compensation	639 400,00	673 000,00	5,25%
73212	Dotation de solidarité communautaire	34 500,00	30 000,00	-13,04%
73221	FNGIR	14 787,00	14 787,00	0,00%

732221	Fonds de péréquation des ressources com. Et intercom.	69	000,00	57 000,00	-17,39%
7323	Reversement du prélèvement sur les jeux et les paris hippiques	15	000,00	20 000,00	53,53%
<b>731</b>	<b>Fiscalité locales</b>		<b>3 186 000,00</b>	<b>3 281 000,00</b>	<b>2,98%</b>
73118	Impôts directs locaux		2 547 000,00	2 613 000,00	2,59%
73118	Autres contributions directes		2 000,00	8 000,00	0,00%
73123	Taxe com. Addit. / droits de mutation ou taxe publicité fonci		200 000,00	160 000,00	-20,00%
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		126 000,00	140 000,00	11,11%
73154	Droits de place		46 000,00	20 000,00	-56,52%
731732	Prélèvements sur les produits des jeux		265 000,00	340 000,00	28,30%
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>		<b>1 660 332,00</b>	<b>1 741 000,00</b>	<b>4,86%</b>
74111	Dotation forfaitaire des communes		644 452,00	637 000,00	-1,16%
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		500 000,00	489 000,00	-2,20%
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		89 000,00	113 000,00	26,97%
74718	Participations Etat - Autres		46 300,00	36 000,00	-22,25%
74741	Participations Communes membres du GFP		34 000,00	41 000,00	20,59%
747888	Autres organismes		119 500,00	178 000,00	48,95%
74833	ETAT - Compensation au titre des exonérations de TF		155 000,00	155 000,00	0,00%
74836	Attribution du fonds départ. De péréquation de la TP		61 000,00	55 000,00	-9,84%
7485	Dotation pour les titres sécurisés		11 080,00	17 000,00	53,43%
74888	Autres attributions et participations		0,00	20 000,00	0,00%
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>233 531,00</b>	<b>167 000,00</b>	<b>-28,49%</b>
752	Revenus des immeubles		160 331,00	157 000,00	-2,08%
75888	Autres produits divers de gestion courante		73 200,00	10 000,00	-86,34%
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
761	Produits de participations		0,00	0,00	0,00%
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		<b>202 308,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>-50,57%</b>
722	Immobilisations corporelles		202 308,00	100 000,00	-50,57%
<b>TOTAL</b>			<b>7 164 797,18</b>	<b>7 464 950,73</b>	<b>4,19%</b>

Le compte administratif 2023 ayant été voté précédemment, le résultat de la section d'exploitation et le solde de la section d'investissement sont directement repris dans le Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à la majorité, décide

- d'approuver le budget primitif 2024 du Budget Principal, tel qu'il est présenté

- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser un emprunt maximal de 450 000 € sur l'exercice 2024, en sus de l'emprunt de 400 000 € inscrit en Restes à réaliser, autorisé sur 2023.

**Pour : 20**

**Contre : 1 (Mme Sylvie COLAS)**

**Abstention : 6 (MM. Julien PELLICER, Marc DUGROS, Pascal ANDRADA, Mmes Sylvie COUDERC, Patricia MARROCQ, Sylvie ACHÉ)**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Ghislain de FLAUJAC



MAIRIE DE LECTOURE  
GERS

Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



MAIRIE DE LECTOURE  
GERS

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2<sup>e</sup> MARS 2024  
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2<sup>e</sup> MARS 2024